



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 6 du 30 mai 2014



Stades

Noir de Bourgogne : début véraison en Plaine, toutes 1^{ères} baies vérées en secteur plus tardifs.

Burga, Royal de Naples, Andéga, Blackdown : entre début et mi véraison

Il n'est pas rare que la véraison ait bien commencé fin mai, sans pour autant que la récolte soit très précoce. Cependant, avec des faibles charges en fruits et des températures clémentes prévues pour les dix prochains jours, les 1^{ères} parcelles pourraient atteindre la maturité complète peu après la mi-juin (soit quelques jours plus tard qu'en 2011).

La véraison risque également d'être accélérée par le manque d'eau qui se fait de plus en plus ressentir dans de nombreuses parcelles : feuillage clair, pousse apicale ralentie, marbrures prononcées des limbes probablement provoquées par des carences minérales.



Anthracnose

Les projections primaires se poursuivent mais en quantités dépendantes des pluies reçues, c'est à dire souvent faibles.

De plus, les conditions sèches qui persistent malgré une éventuelle averse orageuse ne sont pas propices au développement de la maladie.

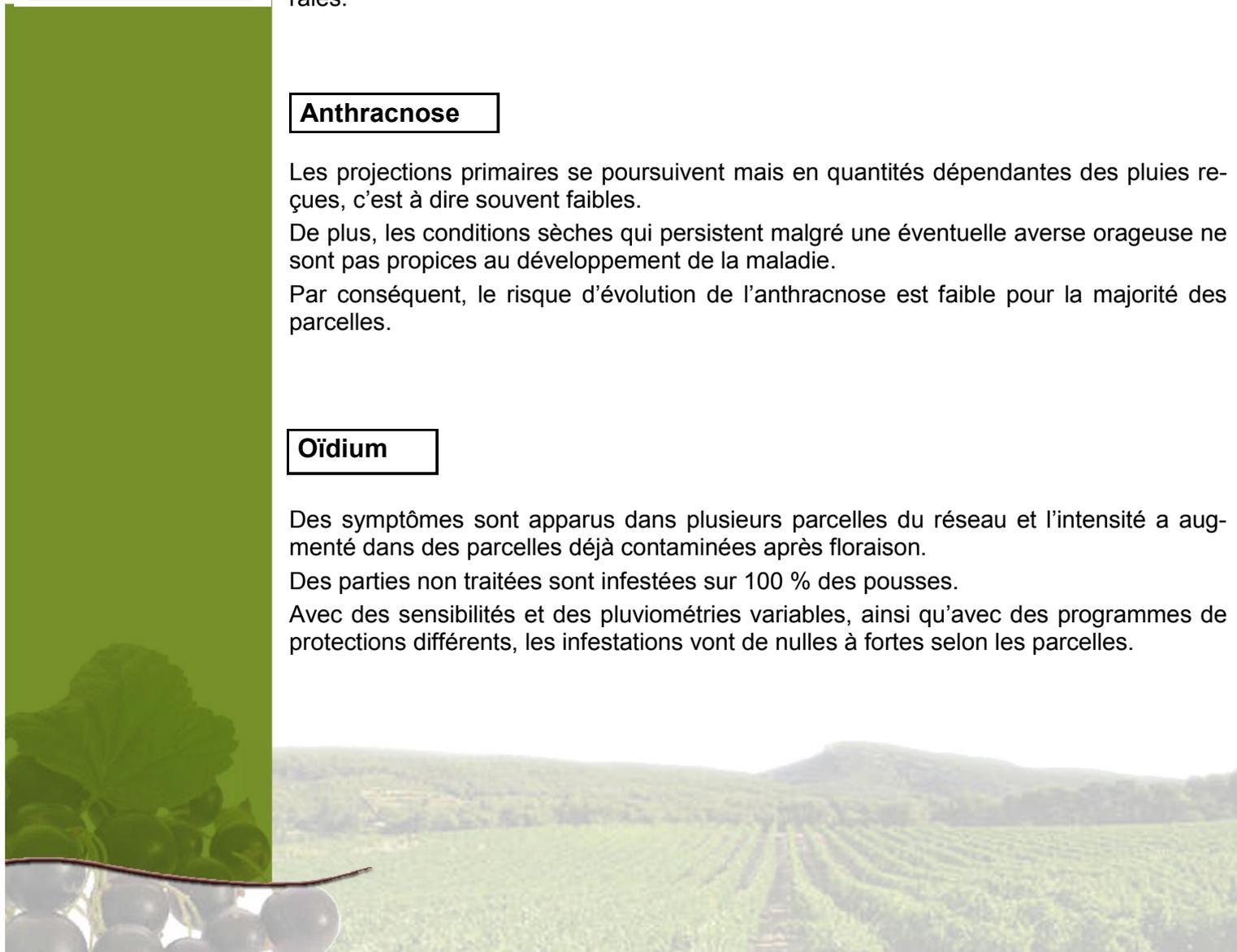
Par conséquent, le risque d'évolution de l'anthracnose est faible pour la majorité des parcelles.

Oïdium

Des symptômes sont apparus dans plusieurs parcelles du réseau et l'intensité a augmenté dans des parcelles déjà contaminées après floraison.

Des parties non traitées sont infestées sur 100 % des pousses.

Avec des sensibilités et des pluviométries variables, ainsi qu'avec des programmes de protections différents, les infestations vont de nulles à fortes selon les parcelles.





Cochenilles blanches du mûrier

L'essaimage (le 1^{er} de l'année) est encore en cours ; les 1^{ères} larves ont stoppé leur migration pour se fixer, les autres ont majoritairement quitté les boucliers et sont encore mobiles.

Les importantes quantités de larves observées, dignes d'un essaimage estivale, confirment la faible mortalité hivernale et la forte intensité attendue.



Larves mobiles de cochenilles du mûrier
(*Pseudaulacaspis pentagona*)

F. Ecalle CA21

Cécidomyies

La deuxième génération de larve est pleinement présente, provoquant l'enroulement de feuilles au niveau l'apex des jeunes pousses. Les nécroses de ces feuilles vont bientôt apparaître.

La tendance à la hausse des infestations en parcelles de production se confirme cette année.

Pucerons

Fin du risque pucerons verts (de rares individus peuvent être encore présents sous quelques feuilles).

Des larves de coccinelles sont souvent très présentes.

Localement, des pucerons cendrés peuvent encore sévir sur les jeunes pousses. Les jeunes plantations sont par le fait les plus exposées.

Aacariens jaunes

Pas de symptômes observés dans les parcelles suivies, mais les conditions sèches sont favorables à ce ravageur.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.

Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21-CA 71 - FREDON - SRAL - SOUFFLET VIGNE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.